



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

**Discours prononcé par M. René BIDAL, Haut-Commissaire, à l'ouverture
de la journée « Smart Polynesia »**

Mardi 5 décembre 2017 – 09h00

Hôtel le Méridien – Tahiti

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de la Polynésie française,
Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,
Monsieur le Président du Conseil économique social et culturel,
Monsieur le Ministre en charge du numérique,
Monsieur le Président de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers,
Mesdames et messieurs les chefs d'entreprise,
Mesdames et messieurs,

Je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui pour cette première édition d'un événement appelé, je pense, à une grande postérité, la journée « **Smart Polynésie** ».

On le dit bien souvent : le numérique constitue un véritable vecteur de développement pour les territoires, et en particulier en Polynésie française, où la dispersion spatiale de la population appelle le recours aux nouvelles technologies pour réduire la distance entre les hommes.

Pourtant, malgré des investissements importants, le débit moyen d'un accès ADSL en Polynésie française demeure aujourd'hui autour de 512 Kbit/s contre 7,1 Mbit/s en France métropolitaine (soit un débit 14 fois plus faible).

De plus, le coût complet moyen du Mbit/s pour un fournisseur d'accès à internet se situe à **120 euros contre 1,8 euro à Hawaï**. Le coût pour l'utilisateur, tant le particulier que le professionnel s'avère donc particulièrement élevé. A titre d'illustration, l'offre fibre optique est accessible sur Tahiti à partir de 15 000 francs par mois contre 3 580 francs en moyenne dans l'Hexagone.

C'est pourquoi la question des infrastructures demeure primordiale, qu'il s'agisse du déploiement de la fibre optique, de la rénovation du réseau cuivré ou de l'augmentation des capacités satellitaires.

Conscient de cette réalité, l'État accompagne depuis plusieurs années la Polynésie française dans l'amélioration de son réseau via le soutien trois projets majeurs :

- **Fiber to the home**, qui consiste à doter les îles de la Société d'un réseau de fibre optique en remplacement d'un réseau cuivré vieillissant ; je signale sur ce point que le dernier point de situation qui m'a été adressé fait état d'un déploiement dynamique puisque, sur la seule île de Tahiti, plus de 20 000 foyers sur une cible de 42 000 sont aujourd'hui raccordables à la fibre ;
- Le **câble Natitua** qui permettra, dès 2018, aux habitants des Tuamotu et des Marquises de bénéficier d'une connexion internet de haute qualité. Vous avez pu voir, samedi, dans le port de Papeete, le bateau chargé de la reconnaissance maritime du tracé du futur câble.

- Le **schéma directeur d'aménagement numérique**, qui a permis de dresser un état des lieux de l'existant et de définir les orientations majeures de développement. Aux dires de l'Agence du numérique, aucun territoire de la République n'a réussi à atteindre un tel niveau de maturité stratégique en si peu de temps sur ce sujet essentiel. Cet exploit a été accompli grâce à une mobilisation de tous les acteurs, publics et privés, dont je tiens à saluer le travail ici.

Au total, le concours financier de l'État atteint déjà **1 milliard de francs pacifiques** (près de 8,4 millions d'euros) et d'autres modalités de soutien sont à l'étude, notamment la défiscalisation pour le câble domestique ou une intégration de la Polynésie française dans le plan France très haut débit sur laquelle nous travaillons de concert, avec le Président de la Polynésie française, depuis plusieurs mois.

A présent, les outils sont en place, ne manquent plus que les hommes et les idées. Et c'est tout l'intérêt de cette journée Smart Polynésie qui vise à créer des espaces d'échange, de partages d'expérience et d'initiative en matière de développement et de transition numériques.

Nous savons tous que le potentiel est là. Nous observons avec fierté les réussites, individuelles comme celle de Christian Vanizette et « Make Sense », et collectives comme celle de l'école Poly3D ou du premier incubateur polynésien, PRISM, lancé par la CCISM. Je veux croire qu'ils donneront à d'autres, demain, l'envie de se lancer dans l'aventure afin de développer de nouvelles solutions, génératrices de richesses pour tous.

En matière d'usages et de services, les attentes sont fortes, tant de la part des particuliers que des professionnels, qu'ils soient privés ou publics. Le schéma directeur du numérique en dresse une photographie plutôt exhaustive.

Des **prix plus bas**, une **meilleure couverture du territoire** et une **qualité de service supérieure**. Voici, en substance, les priorités dégagées lors des travaux conduits au cours des derniers mois. Si elles sont légitimes, elles appellent toutefois une réponse coordonnée et équilibrée. En effet, une plus grande compétitivité des tarifs ne doit pas se faire au détriment de l'équipement des archipels éloignés. **L'égalité de tous les Polynésiens devant le numérique** doit être une constante préoccupation.

Sur ce dernier point de l'accessibilité numérique, il faut également rappeler les externalités positives qui en émergent. On fait souvent grief aux nouvelles technologies de participer à la dissolution des liens sociaux, à rompre les équilibres intergénérationnels, bref à déshumaniser la société. Je n'en crois rien, et pour cause :

- Pour une famille des Tuamotu, le numérique offre la chance de garder un contact régulier, par visioconférence, avec l'enfant parti au collège dès ses 10 ans et n'ayant la possibilité de voir ses parents qu'à l'occasion des grandes vacances scolaires.
- Pour l'infirmier en poste isolé, c'est la sécurité de pouvoir échanger des données en temps réel pour affiner le diagnostic du patient.
- Pour l'hôtel des Marqueses, c'est la possibilité de se raccorder aux centrales de réservations en ligne qui, nous le voyons, draine une part grandissante du marché touristique.
- Pour l'entreprise qui souhaite conquérir de nouveaux marchés, c'est l'opportunité de se positionner à l'export.

Dans ce monde hyperconnecté qui se profile, le coût du mégabit tend à devenir un nouvel étalon de mesure, à l'instar de la tonne équivalent pétrole qui a marqué des générations d'économistes au XX^e siècle. Le coût de l'énergie a été l'un des leviers majeurs du développement industriel ; celui du mégabit constitue la variable déterminante de cette économie de la connaissance dont nous ne voyons pour l'heure que les prémisses.

Vous le voyez, les chantiers sont d'envergure et mobilisent déjà de nombreux acteurs. Je vous souhaite à toutes et à tous des échanges fructueux dont je lirai la synthèse avec toute l'attention requise.

Je vous remercie.